

Yverdon-les-Bains, le 13 février 2017

**Département Fédéral de la Justice**  
Madame Simonette SOMMARUGA  
Département Fédéral de la Justice  
Palais Fédéral Ouest  
3003 Berne

**Institution** du Tribunal Pénal Fédéral  
Viale Stefano Franscini 7  
6500 Bellinzona TI

**Institution** du Tribunal Fédéral  
Département Fédéral de la Justice  
Palais Fédéral Ouest  
3003 Berne

**Conseil d'Etat vaudois**  
M. Pierre-Yves MAILLARD, Président  
Av. des Casernes 2 - BAP  
1014 Lausanne

## **Censure illégale – Violation de l'Art. 49 de la Loi sur les télécommunications (LTO)**

**Plainte pénale contre: SWISSCOM et M. Mario ROSSI**

**CITY CABLE et M. Jean-Yves PIDOUX**

**Stéphane COLETTA Procureur vaudois**

**Michel TINGUELY, avocat à Bulle (La Condémine 3, 1638 Morlon/FR)**

**UBS SA Zürich et Bâle**

**CREDIT SUISSE Zürich**

**PDC/CVP Parti Démocrate Chrétien**

## **Crime organisé en bande et par métier, escroquerie avec blanchiment d'argent**

(Les pièces citées plus bas sont en fichier pdf sur le CD-Rom joint et sont accessibles sur Internet)

### **1) Rappel de faits (plainte alibi)**

### **2) Complicité SWISSCOM et CITY CABLE**

### **1) Rappel de faits (plainte alibi)**

Je représente non seulement les intérêts de M. Joseph FERRAYÉ dans le cadre des centaines de milliards de royalties escroquées sur ses brevets depuis 1992 – valeur à ce jour estimée à plus de 30 billions – mais suis aussi bénéficiaires du 50 % des royalties à recouvrer, selon convention du 25 septembre 2004.

L'ordonnance de censure **Pièce 01** adressée aux Providers suisses par le Procureur Stéphane COLETTA, a été appliquée par les deux responsables des Providers cités plus haut – qui se sont empressés d'y donner une suite favorable – alors que des oppositions ont été formées, qu'aucun jugement n'a été rendu et que de fait, l'ordonnance n'est pas entrée en force.

L'empressement de Messieurs ROSSI et PIDOUX m'a conduit à rechercher dans ma base de données liée blanchiment des royalties, leur éventuelle participation à ce blanchiment des fonds escroqués à Joseph FERRAYÉ et la recherche en valait la peine...

**Pièce 02** – Fichier pdf Mario ROSSI

**Pièce 03** – Fichier pdf Jean-Yves PIDOUX

Il est important de noter ici que le Procureur Stéphane COLETTA est intervenu en 2016 sur la base d'une N<sup>ème</sup> plainte de l'avocat fribourgeois **Michel TINGUELY** qui me harcèle depuis 2002. Suite à mes dénonciations pour sa participation active et les manipulations dont il a été l'acteur principal dans l'**escroquerie** du patrimoine de Birgit SAVIOZ [www.worldcorruption.info/savioz.htm](http://www.worldcorruption.info/savioz.htm) au profit d'**UBS SA**, Michel TINGUELY se présente en « victime », alors qu'il est le Criminel !. Il est question ici de faux dans les titres, imitation de la signature d'un Président de Tribunal, usurpation d'un timbre de Tribunal, tentative de mise sous tutelle abusive pour que la secrétaire de l'Etude notariale puisse signer l'acte de vente de la propriété SAVIOZ, etc.



**Denis Piotet, professeur  
Codirecteur du Centre de droit notarial**  
Centre de droit notarial  
Quartier UNIL-Dorigny  
Bâtiment Internef, bureau 448  
CH - 1015 Lausanne

Une expertise du **Prof. Denis PIOTET** du 28 octobre 2006 confirmait du reste l'**illégalité de la vente** et par extension, la véracité de mes dénonciations.

Ainsi, les deux ans d'emprisonnement ferme que j'ai subis au titre d'atteinte à l'honneur

de Michel TINGUELY suite à un procès criminel – conduit par des « juges » complices de l'Etat de Vaud et confirmé par les « juges » complices eux aussi du Tribunal Fédéral – doivent être reconnus comme erreur judiciaire et je dois être **réhabilité** avec **les indemnisations** qui en découlent.

Il est aujourd'hui évident que les « juges » du Tribunal Fédéral sont les complices du crime organisé en bande et qu'ils agissent pour préserver les avantages pécuniaires qu'ils en retirent. **Tout le Parlement** et **tous les « juges » fédéraux** ont eu connaissance du cas du « juge » fédéral **Roland Max SCHNEIDER**. Leur silence, comme celui des membres du Gouvernement fédéral du reste, est ainsi la démonstration incontestable de leur complicité : [www.worldcorruption.info/schneider.htm](http://www.worldcorruption.info/schneider.htm)

De même, les criminels qui administrent l'Etat de Vaud – Gouvernement, Parlement et Pouvoir judiciaire **en bloc et tous Partis confondus** – n'ont que faire de l'Etat de Droit et ont pris l'habitude de bafouer impunément les Droits constitutionnels des Citoyens, pour **poursuivre leurs escroqueries en toute quiétude**. C'est ainsi que pour contrôler l'éminent spécialiste du droit notarial cité ci-dessus – tout comme ils l'avaient fait dans l'affaire **Jakob GUTKNECHT** en nommant « procureur » l'avocat de la défense – l'Etat de Vaud a offert une **prébende** au Prof. PIOTET en le nommant Juge suppléant de la Cour d'appel civile et de la Chambre des recours civile...

Tous les « procureurs » vaudois au service du Crime organisé en bande qui ont traité les plaintes de Michel TINGUELY depuis 2002 ont obéi aveuglément à ses ordres en bafouant systématiquement mes droits fondamentaux et en m'interdisant la preuve de la Vérité pour pouvoir me condamner.

Les juges procureurs (anciennement juges d'instructions) concernés qui ont violé mes droits, sont les suivants : **Françoise DESSAUX** et **Yves NICOLET** qui s'est aussi occupé des **plaintes du notaire genevois Pierre MOTTU\*\*\*** acteur principal dans le cadre de l'**escroquerie des royalties sur les brevets FERRAYÉ**. NICOLET est aujourd'hui **procureur fédéral** en remerciement de ses services en faveur du crime organisé en bande...

\*\*\* voir les pages [www.worldcorruption.info/panama\\_papers.htm](http://www.worldcorruption.info/panama_papers.htm)  
[www.worldcorruption.info/swissleaks-hsbc.htm](http://www.worldcorruption.info/swissleaks-hsbc.htm)  
[www.worldcorruption.info/fedpol.htm](http://www.worldcorruption.info/fedpol.htm)  
[www.worldcorruption.info/lauber.htm](http://www.worldcorruption.info/lauber.htm)  
[www.worldcorruption.info/moneyplane.htm](http://www.worldcorruption.info/moneyplane.htm)  
[www.worldcorruption.info/bonnant.htm](http://www.worldcorruption.info/bonnant.htm)

Maintenant **Stéphane COLETTA** cherche de l'avancement... Sur plainte de Michel TINGUELY, c'est sans même daigner m'entendre, qu'il a rendu une ordonnance de renvoi devant le « tribunal » d'Yverdon-les-Bains qui, on peut en être certain, a déjà rédigé son verdict... Le Président du Tribunal d'Yverdon-les-Bains n'est autre qu'Eric ECKERT qui avait ordonné la distribution des deniers dans l'escroquerie du patrimoine de ma famille. [www.worldcorruption.info/burdet.htm](http://www.worldcorruption.info/burdet.htm)

L'esprit de corps des juges mafieux vaudois ne peut plus garantir au Justiciable, l'objectivité qu'il est en droit d'attendre. Le Tribunal précité, comme tous les autres du reste jusqu'à l'application des **7 requêtes adressées au Conseil Fédéral le 23 mai 2015**, sera récusé en bloc, dès que sa composition aura été communiquée !

Il faut se souvenir qu'**UBS SA** a été une entité très active dans l'**escroquerie** des royalties décrite dans les liens Internet cités ci-dessus. Une escroquerie à laquelle ont participé directement au moins **deux Ministres du Gouvernement fédéral suisse**. Ainsi, les membres de notre Gouvernement fédéral – au même titre que nos « magistrats » jusqu'à la **plus haute Cour du Tribunal fédéral** – qui ont tous connaissance des faits et des abus judiciaires commis à mon encontre pour préserver l'impunité des acteurs dans ce crime organisé – **sont tous corrompus et se sont mis au service des Banksters qui règnent et contrôlent l'Etat...** [www.worldcorruption.info/corruption\\_ch.htm](http://www.worldcorruption.info/corruption_ch.htm)

Il faut alors comprendre qu'**en réalité, les plaintes de Michel TINGUELY ne sont que des alibis** pour engager des procédures contre moi au titre fallacieux d'atteinte à l'honneur, mais que c'est le seul moyen qu'ont trouvé les **membres des Gouvernements** (cantonaux et fédéral) pour **ordonner à leurs juges** de fermer un Site qui dénonce leurs crimes et qui finira par les conduire tous en Prison où est leur réelle place !

Le plaignant Michel TINGUELY est un pervers et un acteur idéal pour les Criminels cités plus haut. Il est un ancien « juge » militaire jusqu'au-boutiste qui croit avoir le bras assez long pour être intouchable et pour que son impunité soit garantie. Il se croit au-dessus des lois comme le font tous les « juges » militaires qui planent en dehors de toute réalité. Le « juge » vaudois **Philippe COLELOUGH**, lui aussi « juge » militaire, avait déjà démontré sa capacité de nuisance dans le cadre de l'**escroquerie** du patrimoine de la famille BURDET par les membres criminels de la Franc-Maçonnerie comme l'explique le lien [www.worldcorruption.info/burdet.htm](http://www.worldcorruption.info/burdet.htm). **UBS SA** était là aussi une des bénéficiaires de l'**escroquerie** du patrimoine BURDET.

## 2) Complicité SWISSCOM et CITY CABLE

Se pose alors la question de savoir pourquoi des Providers comme **SWISSCOM et CITYCABLE** (enregistrée au Registre du Commerce sous **BOISY TV**) censurent un Site Internet et prennent le risque de violer l'Art. 49 LTO.

La réponse ressort assurément du contexte dans lequel ces deux sociétés ont été créées et du financement de leur capital-actions.

Swisscom AG CH-035.8.018.212-7 Inscription RC 27.07.**1998** Capital 1'650,0 mio / 1'838,75 mio (10/98)  
Actuellement Capital 51,801 mio

BOISY TV SA CH-550.0.090.755-0 Inscription RC 06.02.**1996** Capital 3,0 mio  
Actuellement Capital 1,218 mio

Ces deux sociétés ont donc été créées à la période durant laquelle le séquestre des royalties avait été levé par le Procureur genevois **Bernard BERTOSSA** (devenu ensuite « juge » fédéral) et que les fonds étaient transférés en faveur des nouveaux escrocs (banquiers, politiciens, économie tous azimuts, etc.). Les **points 27** et suivants (**page 181/200**) et l'appendice **SANCHEZ BCS Finance (page 188/200)** du mémoire du 11 septembre 2006 [www.worldcorruption.info/index\\_htm\\_files/memoire\\_2006.pdf](http://www.worldcorruption.info/index_htm_files/memoire_2006.pdf) donnent une idée des manœuvres opérées pour prendre le contrôle des royalties escroquées. Des manœuvres dans lesquelles les « juges » vaudois sont directement complices et ont engagé la responsabilité de l'Etat de Vaud pour des centaines de milliards de francs !

Les deux fichiers pdf **ROSSI** et **PIDOUX** cités en page 1 de la présente plainte, démontrent en outre la capacité de nuisance des politiciens au sein des Conseils d'Administration. Le nom d'un administrateur me permet d'obtenir les liens directs des sociétés dans lesquelles il est ou a été inscrit et quelles sont les personnes qui figurent dans ces mêmes sociétés. Ensuite ces personnes sont reprises pour

rechercher dans quelles sociétés elles figurent et qui y figure avec elles. Nous avons ainsi les liens d'intérêts complets mais non exhaustifs. Cependant dans les deux cas précités, les fichiers complets comprennent plus de 6'300 pages chacun et sont ennuyeux à interpréter. J'ai donc laissé tomber la dernière étape pour que d'un simple coup d'œil il soit possible de prendre conscience que **nos politiciens sont une des sources du problème** et qu'ils sont les marionnettes de l'économie. **Ils n'administrent plus les affaires de l'Etat, ils ne font plus que veiller à ce que les membres du crime organisé en bande restent impunis et que ceux qui peuvent leur nuire soient écartés.** En contrepartie nos « chers » politiciens sont admis dans les Conseils d'administration de sociétés financées par l'escroquerie et le blanchiment d'argent, moyennant des jetons de présence qui satisfont leur égo...



**Claude BÉGLÉ**  
Conseiller National **PDC**

Le 4 février 2017, l'émission hebdomadaire 26 Minutes de la RTS a reçu le Conseiller National vaudois Claude BÉGLÉ qui n'a pas caché la règle d'or du financement caché des politiciens. Cet entretien de 7 minutes est repris sur le [www.worldcorruption.info/index\\_htm\\_files/26minutes\\_begle.mp4](http://www.worldcorruption.info/index_htm_files/26minutes_begle.mp4)

Cette situation nous aide à mieux comprendre pourquoi 3768 candidats se sont présentés à l'élection au Conseil National en 2015. Le parcours professionnel de Claude BÉGLÉ est du reste significatif de ses déclarations et de son arrogance. On constate qu'il a été présent sans discontinuer dans des sociétés qui ont contribué à blanchir l'escroquerie des royalties FERRAYÉ depuis ses prémices.

1978 – 1992 Nestlé (Helmuth MAURER – Rainer E. GUT sont les pionniers de cette escroquerie)  
1993 – 1996 Philip MORRIS Europe SA  
1996 – 1999 TNT Post Group  
1999 – 2005 GEOPOST Groupe La Poste (CEO)  
2005 – 2008 Deutsche Post World (Executive Vice President / CEO)  
2008 – 2009 La Poste Suisse  
2010 - SymbioSwiss  
2012 - Co-Président **PDC** Vaud  
2016 - Conseil National **PDC**

La **Pièce 04** et le dossier **GIROUD-Vins SA** nous rappellent également l'implication d'autres politiciens dans ce crime organisé en bande et on sera attentif au fait de l'implication particulière du **PDC**...

#### **Mario Aloïs ROSSI / PDC**



Chocoladefabr..Lindt & Sprüngli AG Kilchberg  
Karl Steiner AG  
Hasler Stiftung Bern  
Fastweb S.p.A. (scandale blanchiment en Italie)  
Swisscom – Différentes sociétés  
SIX (Swiss Exchange) SA Zürich (ex SWX)  
Fondation comPlan Baden

Mario ROSSI flirt au cœur de l'escroquerie et du blanchiment des royalties FERRAYÉ. Toutes les sociétés dans lesquelles il a évolué sont liées activement au blanchiment.

Il appartiendra à l'enquête de reprendre le cahier des actionnaires depuis la fondation de toutes les sociétés de SWISSCOM pour mettre en évidence les réels détenteurs des actions depuis la constitution des sociétés.

A noter que **SIX Swiss Exchange SA (ex SWX)** dans laquelle Mario ROSSI siège comme membre de la Commission des Sanctions, est une Société qui a été très active dans le blanchiment des royalties. Les liens de Jacques DE SAUSSURE, Jean-Luc DE BUMAN, Jörg FISCHER, Thierry LOMBARD, etc. placent la société, non seulement au cœur du blanchiment, mais également de l'escroquerie... Il est donc évident qu'avec Mario ROSSI comme gardien du crime et membre du Comité de sanctions (sic !), les malfaiteurs peuvent dormir tranquilles !

De plus, Mario ROSSI siège également dans la **fondation HASLER Berne**. Il siège au côté, outre de Heinz KARRER, impliqué à large échelle dans le blanchiment, aussi de Ron APPEL. Or, on retrouve ce dernier individu dans la **Fondation OsiriX Genève** dans laquelle apparaissent aussi Egon KISS-BORLASE et Philippe SARASIN. Ceux deux individus sont également à la source de l'escroquerie et nous conduisent à des liens directs avec le notaire genevois **Pierre MOTTU**, auteur des conventions établies pour l'escroquerie [www.worldcorruption.info/panama\\_papers.htm](http://www.worldcorruption.info/panama_papers.htm). D'autres proches de MOTTU sont présents : Dominique ROCHAT de Genève à Chêne-Bougeries (115 sociétés), Gérard TURRETTINI etc.



**Jean-Yves PIDOUX / Les Verts**

Boisy TV SA  
Petrosvibri SA  
Avenis SA  
Neo Technologies SA  
Romand Energie SA  
Swissgaz Schweiz. AG  
Et diverses fondations...

Bien qu'étant de « gauche » – une gauche « caviar » – Jean-Yves PIDOUX correspond en tous points à la description des politiciens, faite par Claude BÉGLÉ dans la vidéo citée plus haut.

Répertorié dans ma base de données dans 32 sociétés et fondations inscrites au Registre du Commerce liée au blanchiment des royalties FERRAYÉ, Jean-Yves PIDOUX apparaît très souvent dans les mêmes RC qu'Eliane REY, la sœur de l'ex Ministre suisse des Affaires étrangères **Micheline CALMY-REY**.

Micheline CALMY-REY a été directement impliquée dans l'escroquerie des royalties FERRAYÉ, alors qu'elle était Présidente du Grand Conseil genevois et ensuite Conseillère d'Etat, à la succession de **Martine BRUNSCHWIG-GRAF, qui elle siégeait aussi à la Fondation WILSDORF, au côté de Pierre MOTTU...** [www.worldcorruption.info/panama-papers.htm](http://www.worldcorruption.info/panama-papers.htm)



Comme déjà dit plus haut, la mauvaise gestion de l'Etat, que ce soit au niveau cantonal ou fédéral, n'est pas étrangère au lobbysme et à l'implication des politiciens dans l'économie.

Si les avantages personnels qu'ils en retirent, les empêchent de défendre en toute objectivité les intérêts de l'Etat, ce n'est pas l'aspect le plus grave de la situation. Où le conflit d'intérêt devient insupportable, c'est à partir du moment où ces mêmes « politiciens » agissent à l'encontre de l'Etat de Droit pour défendre les actes criminels de ceux qui les soudoient par des privilèges assimilables dès lors à de la corruption.

Les décisions prises par Mario ROSSI, membre de la Direction de SWISSCOM et Jean-Yves PIDOUX, administrateur de BOISY TV (CITYCABLE), de censurer le Site Internet worldcorruption.info, démontrent **jusqu'à quel point des politiciens peuvent trahir leur devoir de fonction pour préserver leurs intérêts personnels et ceux de leurs complices ou pourvoyeurs.**

Worldcorruption.info dénonce l'escroquerie de centaines de milliards, commise entre 1992 et 1996, blanchis depuis lors et dont la valeur actuelle est estimée à l'International, à plus de 30 billions. Je représente la Victime qui a été escroquée et suis aujourd'hui bénéficiaire du 50 % des royalties à recouvrer.

En censurant mes **dénonciations factuelles**, sur la base d'une ordonnance rendue à la suite d'une plainte abusive de l'auteur d'une escroquerie ([www.worldcorruption.info/savioz.htm](http://www.worldcorruption.info/savioz.htm)), les Providers cités ci-dessus se rendent complices de crime organisé en bande. Ils obéissent abusivement, à une

ordonnance non entrée en force, contre laquelle un recours est déposé. Cette Ordonnance n'a été rendue que par le fait de la **complicité d'un « juge » ripou**, dont la corporation s'est rendue elle aussi, complice de l'escroquerie et du blanchiment des royalties que je défends.

L'affaire est d'autant plus grave pour CITYCABLE, que l'administrateur qui a exécuté la censure est un **Député** qui devrait être au service de l'Etat et qui s'est dès lors activement rallié au crime organisé en bande.

**J'exige** aujourd'hui et avec effet IMMÉDIAT, que la censure du Site Internet [www.worlcorruption.info](http://www.worlcorruption.info) **soit levée** et que tous les acteurs de cette censure soient poursuivis pour complicité de crime organisé en bande et complicité d'escroquerie et de blanchiment d'argent par métier.

Je suis dès lors contraint de former mes réserves civiles à l'encontre de SWISSCOM au niveau de CHF 40 milliards (5 fois le chiffre d'affaires), qui pourra être révisé en fonction de la complicité de l'Etat fédéral. Toutes les parties devront être solidaires de ces réserves civiles, qu'il s'agisse de personnes civiles ou morales. Ces réserves civiles ne comprennent pas le préjudice subi sur le montant escroqué depuis 1998.

J'accorde un **délai de 48 heures aux deux Providers**, depuis la réception de la copie de la présente plainte pénale adressée à leur Président du Conseil d'Administration, pour qu'ils puissent lever cette censure. Passé ce délai, je requerrai une indemnisation journalière de 1 % du chiffre d'affaire de chacune des deux sociétés, avec comme base de calcul, l'année 2016.

Fait à Yverdon-les-Bains, le 13 février 2017

*Marc-Etienne Burdet*

Annexe : Dossier et pièces sur support CD

Copies : M. Urs SCHÄPPI, Président SWISSCOM (Schweiz) AG, Alte Tiefenastr. 6, 3050 Bern  
M. Hans Ulrich LOOSLI, Président SWISSCOM AG, Alte Tiefenastr. 6, 3050 Bern  
M. Jean-Yves PIDOUX, Président de BOISY TV SA, Rte de Genève 38, 1003 Lausanne  
M. Alain BOURQUI, Administrateur BOISY TV SA, Mont-du-Lac 1, 1342 Le Pont/VD